

## Caractéristiques :

Couleur fleur : Blanc

Couleur feuillage : Vert

Hauteur : 0 cm

Feuillaison : aucune

Floraison(s) : Juillet - Août

Type de feuillage: persistant

Exposition : soleil

Type de sol :

Silhouette : Non précisée



## PHORMIUM 'Apricot Queen'

-> [Accéder à la fiche de PHORMIUM 'Apricot Queen' sur www.pepiniere-bretagne.fr](http://www.pepiniere-bretagne.fr)

### DESCRIPTION

#### Informations botaniques

Nom botanique : PHORMIUM 'Apricot Queen'

Famille : Phormiaceae

#### Description de PHORMIUM 'Apricot Queen'

Le PHORMIUM 'Apricot Queen', ou lin de Nouvelle-Zélande est une sélection de vivace persistante de la famille des agavaceae. Les phormiums poussent naturellement dans de nombreux types de sols plus ou moins riches et plus ou moins secs, mais bien drainés. Les feuilles larges et linéaires partent de la base de la plante se développant d'abord verticalement pour s'élargir, les feuilles à la périphérie étant plutôt retombantes. La rusticité du phormium est d'au moins -10°C et même un peu mieux suivant la nature du sol et l'exposition. D'un fort intérêt graphique, il peut être utilisé en haie pour les plus grands, en massif pour les plus petites tailles, mais se comporte aussi très bien en potée. Il lui faut une bonne exposition ensoleillée, supportant avec bonheur les conditions difficiles de front de mer. Le PHORMIUM 'Apricot Queen' est une obtention atteignant environ 1.2 x 1.2m, vert foncé, avec au centre une bande jaune striée de vert.

#### Entretien de PHORMIUM 'Apricot Queen'

Peu d'entretien sur les phormiums. Pour le seul aspect esthétique, à la fin de l'hiver, enlever les feuilles abimées.

### EMPLACEMENT

#### Emplacement de PHORMIUM 'Apricot Queen'

#### Type de sol de PHORMIUM 'Apricot Queen'

### PARTICULARITÉ

PHORMIUM 'Apricot Queen' supporte le vent.

PHORMIUM 'Apricot Queen' est une plante à feuillage persistant.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRE

-> [Accéder à la collection des Toutes les plantes disponible à la vente sur www.pepiniere-bretagne.fr](http://www.pepiniere-bretagne.fr)